ISIMA 2ème Année F5

Droit et Economic des

Télécommunications

Droit et Economie des Télécommunications

Ce cours présente l'organisation, la législation et la régulation des Télécommunications. L'objectif est également d'aborder l'économie des Télécommunications avec l'E-Commerce.

Contenu du cours:

Rappels sur les Télécommunications

- les organismes de Télécommunications : ARCEP, ANF, UIT....
- La terminologie : les définitions et lexique Télécoms

L'Actualité des Télécommunications

- analyse du marché des Télécommunications en France

L'organisation

- Les grandes étapes de l'Europe des Télécommunications
- Les acteurs de la réglementation et de la régulation des communications électronique en France : le gouvernement, les commissions consultatives, la CSSPpce, l'Arcep, CNIL...
- le Fonctionnement de l'Europe : le Parlement, le Conseil de l'Union Européenne et la Commission Européenne.
- Le rôle des collectivités locales
- la gestion des fréquences radioélectriques
- panorama sur l'organisation Mondiale

La législation

- directives et le cadre réglementaire :
 - i. Présentation des directives sur les communications électroniques : directives cadre du « Paquet Télécom »
 - ii. eEUROPE et stratégie i2010
- La directive du service universel, les appels d'urgence
- les régulateurs : ARN et le régulateur Européen
- l'accès au marché des communications électroniques : le régime déclaratif
- la CNIL : droits et obligations
- Droit et les nouvelles technologies : audiovisuel, téléphonie internet....

Application dans les entreprises :

- Consultations et appels d'offre
- les solutions des opérateurs
- les déclarations et obligations de l'entreprise

E-Commerce:

- Le développement de l'E-Commerce
- Les facteurs favorisant l'E-Commerce
- Typologie du Commerce
- Les infrastructures du E-Commerce : EDI , Internet
- Les solutions du Marché
- Le paiement en ligne

Droit et Économie des Télécoms

Rappels sur les Télécommunications

Les organismes: Europe

- Union Européenne: www.europa.eu définition de la stratégie et des directives.
 - Programme eEUROPE
 - Stratégie i2010
 - Définition du cadre réglementaire: « le paquet Télécom »
 - La Review 2006
- ETSI: Institut Européen des normes et des Télécommunications

 - www.etsi.org standards for Information and Communications Technologies (ICT), including fixed, mobile, radio, converged, broadcast and internet technologies.

Les organismes:France

- L'Etat:
 - Les télécoms dépendent du Ministère de l'économie, des finances et de l'emploi (Christine Lagarde)

 Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur

 - DGCIS: Direction générale de Compétitivité, de l'Industrie et des Sonices
 - STSI: Service des Technologies et de la Société de l'Information

 - Secretaire d'Etat chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique (auprès du Premier Ministre): Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET
- ARCEP: Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes
- CNIL: Commission Nationale de l'information et des libertés

Les sites utiles

- Le forum des droits sur l'Internet:
 - www.foruminternet.org
- Le portail des écoles des Télécommunications
 - www.institut-telecom.fr
- Législation:
 - www.legifrance.gouv.fr
- L'actualité:
 - Lejournaldunet: www.journaldunet.com
 - Zdnet: <u>www.zdnet.fr</u>
 - 01net: www.01net.com

Les organismes: Associations

- AFUTT

 - www.afutt.org/
 Association Française des Utilisateurs des Télécommunications
- IDATE: www.idate.org
- AFA: association des fournisseurs d'accès et de services Internet
 - www.afa-france.com

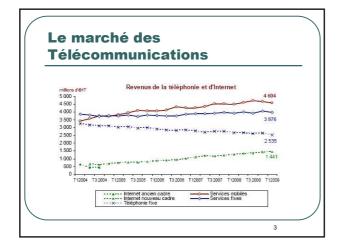


Le marché des Télécommunications

- Au 1er trimestre 2009:
 - le revenu des opérateurs sur le marché des clients finals s'élève à 10,8 milliards d'euros
 - Le marché intermédiaire (prestations d'interconnexion et ventes sur le marché de gros entre opérateurs) représente 2,1 milliards d'euros
 - Une croissance faible de 0,4% sur un an (contre +3,9% en 2008)

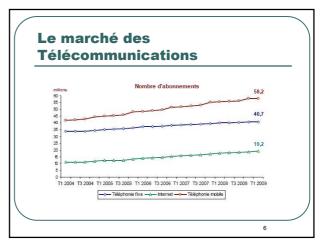
NB: Le Trafic de téléphonie fixe + mobile est de 53,8 Milliards de minutes au premier Trimestre

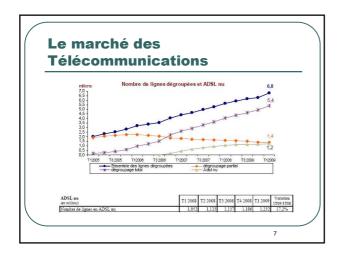
2

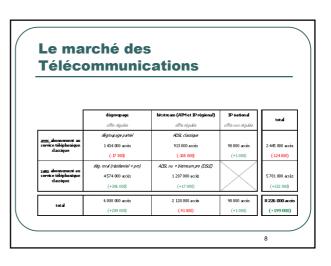


Le marché des Télécommunications Reveau en valour d'aver; 171000 171006 171006 171000 17000 17000 17000 17000 17000 17000 17000 17









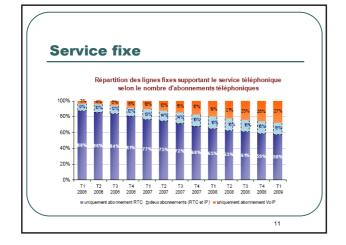
Service fixe

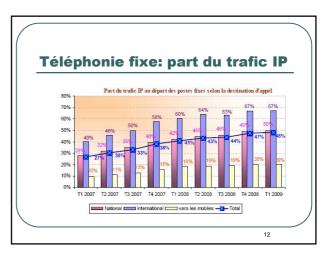
- 40,7 Millions abonnements (+1,4% sur 1 an)
 - 36,6% sont des abonnements à un service de voix sur Large Bande
 - 27% des lignes fixes n'ont plus d'accès au RTCP (en 2007 12% et 2008 21%)
 - 15% des lignes disposent deux abonnements à un service de téléphonie (RTCP et voix sur IP) → en baisse
 - La sélection du transporteur (2,6 Millions de clients) recule
- Le revenu de la téléphonie fixe (2,5 Milliards d'Euro au 2ème trimestre 2008) baisse de 4,7% en un an.

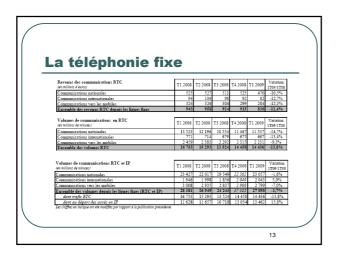
9

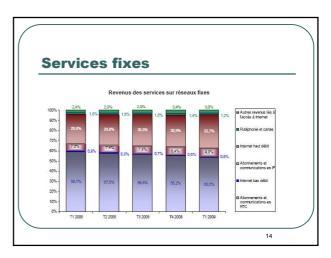
Service fixe

- La voix sur IP représente 48,3% du trafic départ des postes fixes.(en 2007 30%).
- 67% des appels vers l'international sont émis des accès IP.
 - Seulement 20% des minutes des communications fixes vers mobiles sont émises en IP.
- Le nombre des abonnements Internet 19,2 Millions en croissance de 12,8%









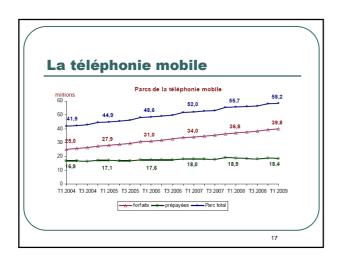
La téléphonie fixe

- La suite:
 - Poursuite de la baisse de la téléphonie « classique » par la Voix sur IP.
 - Architecture NGN comme IMS (IP Multimedia Subsystem)
 - Les premières offres UMA (Unlicensed Mobile Access) : UNIK d'Orange
 - Évolution des offres de Téléphonie IP:
 - Quadruple play: canal mobilité d'un terminal mobile GSM/Wifi
 Penta play: video mobile

 - La ToIP: les poste téléphoniques seront en IP natif.
 - Croissance de 15% par an

La téléphonie Mobile

- 58,2 Millions d'abonnés; +4,4% en 1 an.
- 68,4% des abonnements sont des forfaits
- Le nombre d'utilisateur actif de service 3G atteint 13 Millions (doublé en 1 an).
- En moyenne 77 SMS/mois/client





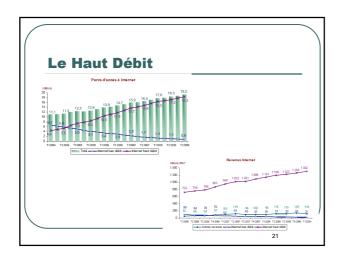
La téléphonie mobile

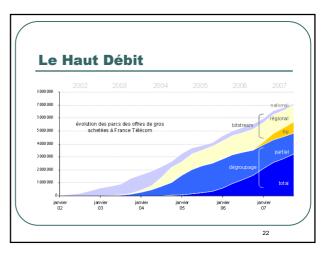
- La suite:
 - Poursuite du déploiement de la 3G, 3G+,3,5G
 - difficulté du Wimax 802.16e
 - Baisse du coût du Roaming (-60% cette année)
 - Baisse du cout des SMS (la commission Européenne veut ramener à 15 centimes d'Euros)
 - Intégration de la TMP (Télévision Mobile Personnelle) sur les portables
 - Des Portables UMA (Unlicensed Mobile Access) et IP
 - Intégré à l'architecture IMS: convergence fixe mobile

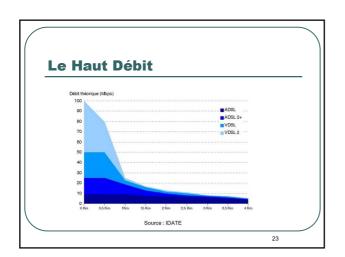
Le Haut Débit

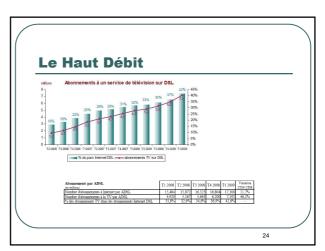
- Le haut débit comprend: xDSL, BLR, Fo et Cable)
- Au 1^{ème} trimestre 2009:
 - 19,2 Millions d'abonnement. Un ralentissement du nombre d'abonnement par rapport à celle observé il y a un an (2,5 Millions au lieu de 3)

Abonnements à Internet (m millions)	T1 2008	T2 2008	T3 2008	T4 2008	T1 2009	Variation 1T09/1T08
Bas débit	1,337	1,204	1,105	0,983	0,818	-38,8%
Haut débit	16,256	16,689	17,187	17,691	18,341	12,8%
Nombre d'abonnements à Internet	17,593	17,893	18,292	18,674	19,159	8,9%









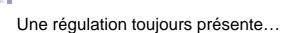
Les perspectives des Télécoms

- Analyse de l'ARCEP « les Télécoms de demain » lettre de l'autorité nov/dec 2008
 - □ Prévision et prospective des Télécoms
- Les Télécoms 2008-2011



Une régulation toujours présente

- Adaptabilité: le régulateur ne doit pas décider des technologies d'aujourd'hui et de demain. Il doit juste fournir une fenêtre de prévisibilité des technologies et des usages.
- Convergence: le marché concerne les éditeurs de contenus, les opérateurs de réseaux et les consommateurs.
 - Pour l'éditeur, le réseau lui apporte de l'audience
 - Pour l'opérateur, les contenus lui apporte du trafic
 - Pour le consommateur: il accède en restant libre du choix de son o
 - il faut veiller au maintien d'une séparation entre production des contenus et exploitation des réseaux.



- Symétrisation: le rôle de l'ARCEP à ses début était surtout asymétrique et vers l'opérateur historique.
 La régulation sera plus symétrique en s'adressant à l'ensemble des a féril de l'ensemble des
 - operateurs.

 □ La politique de l'ARCEP est de favoriser la mutualisation (exemple pour la partie terminale des réseaux fibrés).

 □ Mais la partie asymétrique sera toujours présente: lié à l'infrastructure dominante de l'opérateur historique et justifiant une obligation d'accès
- L'ARCEP doit intervenir uniquement en dernier recours et en cas d'échec de la régulation symétrique.

Les Télécoms 2008_2011

- Le marché du fixe: pas de rupture
- Le THD participe à la croissance
- Les usages se déplaçant vers le Large Bande
- La téléphonie mobile sera fonction de la concurrence du secteur
- Les revenus des opérateurs de plus en plus liés aux réseaux de données

Le marché du fixe

- Pas de rupture majeure sur le marché du fixe.
 - Depuis 3 ans déplacement des usages de téléphonie fixe vers le Large Bande (conduisant à revitaliser le marché du téléphone)
 - □ Baisse rapide des abonnement RTC Classiques (reste un taux important du nombre de double abonnements: RTC ADSL)
 - □ Développement des usages audiovisuels sur les lignes fixes (TV sur IP);

Le marché du fixe

Le Haut Débit: poursuite du ralentissement de la croissance.

En 2008 18 Millions d'abonnement au HD

Et pour 2011 évalué à 22 Millions

Un taux de pénétration dans les foyers de 55% en 2008 et estimé à 76% en 2011

Les opérateurs concentrent leurs efforts dans l'amélioration du dégroupage:

La progression du dégroupage est très forte par l'amélioration de l'offre Fibre Noire de France Télécom

L'accroissement des répartiteurs dégroupés dans le cadre des RIP.

Fin 2007 3000 répartiteurs ouverts au dégroupage

En 2011 prévision de 6400 soit 80% des lignes

Prévisions de migration du Haut Débit vers le Très Haut Débit:

Quid du décollage du THD?

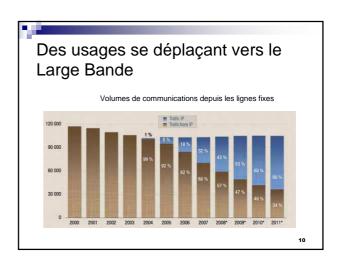
Prévision de 8 Millions d'abonnés en 2016.

Le marché du fixe Taux de pénétration Internet par foyer (haut débit, très haut débit et bas débit) Pinditation PC (foyers) Préventaire DE, (foyers) Préventaire de débit de bas débit) Préventaire de l'égres) Préventaire de l'égres) Préventaire de l'égres) Préventaire de l'égres débit (foyers) Préventaire de l'égres) Préventaire de l'égres débit (foyers) Préventaire de l'égres de l'égr

Le THD

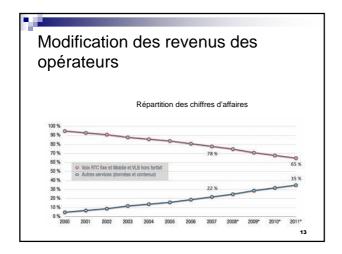
- Les nouveaux accès THD en fo vont participer à la croissance du secteur même si l'effet de substitution au Haut Débit devrait être prédominant.
- Prévision de 8 Millions d'abonnés en 2016.
 - □ Ainsi le taux de pénétration du HD+THD par foyer en 2016 est estimé à 85%

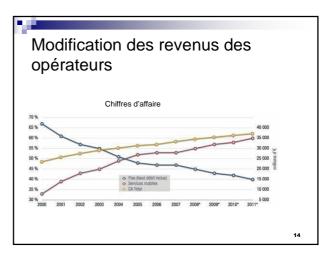
Des usages se déplaçant vers le Large Bande Poursuite logique des usages de téléphonie fixe vers le Large Bande Croissance du Dégroupage Total sur le dégroupage partiel: Lié aux nouvelles offres de gros régionale de FT (DSLnu) Pour le consommateur suppression de l'abonnement de téléphonie classique Projections: En 2011 seulement 40% des lignes fixes avec encore un abonnement classique La voix sur Large Bande: 32% du trafic de départ d'appel fixe en 2007 et estimé à 66% en 2011.



Téléphonie Mobile Depuis plusieurs années une progression stable liée à des offres innovantes Un taux de pénétration: 88,3% mi 2008 A environ 110% en 2011 (des personnes avec 2 abonnements) Le dynamisme du secteur sera dépendant de l'animation concurrentielle du marché. Des opérateurs de réseau et des MVNO Les MVNO réaliseraient 10% des abonnements en ventes dans les 5 prochaines années. Des offres attractives basées sur l'internet mobile

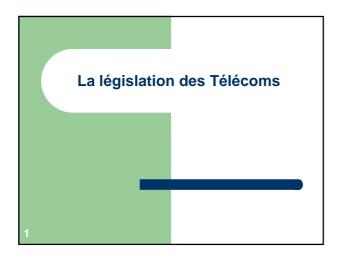
Modification des revenus des opérateurs La montée en débit des réseaux de télécommunications alimente l'importance prise par les échanges de données par rapport à la voix: En 2000 la voix représentait 95% des revenus opérateurs Entre 2000 et 2007 cette proportion diminue de 2,5% par an. En 2007 représente 78% L'estimation en 2011: 35% pour les données 65% pour la voix





Des nouveaux relais de croissance dans les services

- La rémunération du secteur n'est pas proportionnelle au développement de la consommation:
 - L'accroissement des consommation par abonné se fait à dépense inchangée
 - □ Malgré une progression en 2006 (+4,4%) les estimations donne un tassement sur la période 2009 -2011.
 - Baisse du prix des communications
 - Ralentissement de la demande en HD
 - Substitution accélérée des double abonnement (RTC/Haut Débit)
 - Les nouveaux relais de croissance pour les opérateurs sont les services facturés en supplément (VOD et TV payante).



Les télécoms en Europe • 27 états membres. Les états membres restent des nations souveraines et indépendantes qui ont choisi de transférer certaines compétences. L'objectif est d'acquérir sur la scène mondiale une puissance et une influence qu'aucun d'entre eux ne saurait posséder seul. • Ainsi les états membres délèguent une partie de leur pouvoir de décision aux institutions communautaires. • Les décisions sur des thèmes d'intérêt communs sont prises par un processus démocratique Européen.

Les télécoms en Europe Organisation de l'Union Européenne Le parlement Européen Le conseil de l'Union Européenne La commission Européenne Viviane Reding: Commissaire de la Société de l'Information et des médias La Commission Européenne est à l'initiative des textes Le Conseil et le Parlement donnent les orientations politiques et votent les textes

Directives: Textes qui lient les états membres quant aux résultats à atteindre dans un délai donné. Ces textes doivent être transposés en droit national pour entrer en application. Ex: le Paquet Télécom Règlements Recommandations

Les Télécoms en Europe: les étapes 1984 premiers travaux Européens en vue de la libéralisation des télécommunications

- 1987 Publication du « livre vert » par la commission Européenne
- 1988 libéralisation des Terminaux
- 1990 libéralisation des services autres que le service Téléphonique
- 1993 accord sur l'ouverture des Télécommunications
- 1996 création de l'ARN: ARCEP
- 1998 Ouverture de la concurrence en France

Les Télécoms en Europe: les étapes

- 1999 processus de Review
- 2002 le conseil et le parlement adopte le « Paquet Télécom »: une directive cadre et 6 directives
- 2006 la Commission Européenne lance la review2006
- 2007-2009: Débats institutionnels sur les projets de directives
- Fin 2009: accord et vote des nouvelles directives
- 2011: transposition des directives en droit National.

Les Télécoms en Europe • Le Paquet Télécom: Directives « cadre »: Objectifs et obligations Directive « accès et interconnexion »: obligations des opérateurs puissants Directive « service universel »: droits des utilisateurs et obligations des opérateurs Directive « données personnelles »: protection de la vie Directive « concurrence »: droit de la concurrence dans le secteur des communications électroniques Directive « fréquences »: harmoniser l'attribution des fréquences radioélectriques.

Les Télécoms en Europe • La review 2006: Rationaliser le contrôle des marchés: passage de 18 à 7 marchés • Réduire la charge liée à l'analyse des marchés - Renforcer les droits des consommateurs et des utilisateurs: • Le « must carry » • Révision du service universel en Europe Harmonisation du cadre réglementaire dans les 27 EM: Création d'une Autorité Européenne du marché des communications électroniques: GRET - Lutte contre le piratage.

Stratégie i2010: politique Européenne pour la société de l'information Créer un marché Ouvert et Concurrentiel Avoir un espace Européen unique de l'information pour encourager le marché intérieur Accroitre de 80% les investissements de l'UE dans la recherche consacrée aux TIC Promouvoir une société de l'information ouverte à TOUS Programme: eEUROPE 2002 eEUROPE 2005

Commission Nationale de l'Information et des libertés. Les droits: Le droit à l'information Le droit d'opposition Le droit d'accès Le droit de rectification

Les obligations: les utilisateurs de données personnelles ont des obligations à respecter La collecte des données: Le consentement de la personne Ne pas collecter des données sensibles La finalité des traitements La durée de conservation des données La sécurité des fichiers La confidentialité des données L'information des personnes La déclaration des fichiers: certains traitements informatiques de données personnelles présentent des risques particuliers d'atteinte aux droits et aux libertés. Ils doivent être déclarés à la CNIL avant leur mise en œuvre

La Cnil: www.cnil.fr

• Exemples de déclarations:

- Les opérations de recrutement

- Les annuaires personnel

- Contrôle de l'utilisation d'internet et de la messagerie

- La vidéosurveillance

- Gestion de la téléphonie

- Enregistrement des conversations téléphoniques

- Les dispositifs de Géo localisation

- Les badges sur le lieu de travail.

ANFR: Agence Nationale des Fréquences • Le spectre des Fréquences radioélectrique appartient au domaine Public. L'état a la responsabilité de le gérer, de le planifier et d'en contrôler les usages. • Utilisation du spectre des fréquences: - Fréquences libres: DECT, Wifi, PMR446 - Fréquences réservés: 2RP, GSM, UMTS • Le champ radioélectrique: - www.cartoradio.fr

ANFR: Agence Nationale des Fréquences • Exemples - E = √90*P / R - Relai de 20w à 10m: 4,2 v/m - GSM de 2w à 1m: 13 v/m - Borne wifi: 0,09v/m - réglementation < 42v/m (GSM)

ANFR: Agence Nationale des Fréquences • PMR: Professional Mobile Radio - 40 000 Réseaux PMR en France • TETRA: Norme de PMR Numérique US • TETRAPOL: Norme de PMR Numérique EADS. - Acropol (Police); Rubis (Gendarmerie); Antares (Pompiers) • 2RP: Réseau Radio Privé • 3RP: Réseau Radio Privé • 3RP: Réseau Radio à Ressources Partagés • DMR: Digital Mobile Radio (Tetra Light) depuis 2007 - En Fréquence libre: PMR446 NB: Fréquence libre pour la PMR→ 446, 443 et 866

RADIO: Protection des Travailleurs Isolés Article R.237.10 du code du travail sur la protection du travailleur Isolé Le chef d'entreprise doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident. PTI: Protection du Travailleur Isolé DATI: Dispositif d'Aide au Travailleur Isolé

RADIO: Protection des Travailleurs Isolés Capteur: Perte de verticalité Détection de perte de mouvement Alarme manuelle En option localisation Infrastructure: DECT PECT RADIO: ASCOM_MOTOROLA_ICOM

Les Opérateurs



L'interconnexion des réseaux locaux: les supports de transmission



x Digital Subscriber Line lignes numériques point à point pour les accès Internet. De 64 Kbit/s à 100 Mbit/s xDSL • SDH

Synchronous Data Hierarchy

liaisons en fo utilisées par les opérateurs de 51 Mbit/s à + Gbit/s

ATM Asynchronous Transfert Mode liaisons fo haut débit au dessus de SDH de 155 Mbit/s à + Gbit/s

 Frame Relay liaisons numériques à commutations de

De 64 Kbit/s à 34 Mbit/s

MPLS Pour les Liaisons VPN. De 64kbit/s à 1Gbit/s.

Ethernet Interco LAN.

L'interconnexion des réseaux locaux: les protocoles

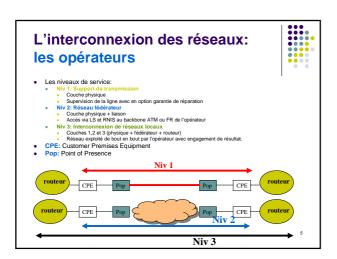


- Les protocoles LAN ne sont pas adaptés au WAN
- Il faut éviter de propager les trames de broadcast et multicast
- Quelques protocoles de niveau 2 pour le WAN:
 - PPP Point to Point Protocol pour les LS, RTC et ADSL
 - Frame Relay protocole point à point et multipoint pour les réseaux FR
 - ATM norme pour les réseaux ATM

L'interconnexion des réseaux: les opérateurs



- Dans la majorité des cas cette interconnexion doit passer sur le domaine public:
 - Il faut donc faire appel aux services d'un opérateur
- Les opérateurs disposent d'une autorisation de l'ARCEP pour proposer des services télécoms:
 - L33 et L34
- . Il existe plusieurs solutions combinant:
 - le niveau de service
 - et la technologie.



L'interconnexion des réseaux: les opérateurs



- On distingue aussi deux types d'offres de niveaux 2
 - les VPN (Virtual Private Network).
 - Les clients se partagent le réseau de l'opérateur mais ils sont physiquement ou logiquement séparés.
 - Les VPN-IP : VPN sur réseau IP.
 - Les clients se partagent le réseau de l'opérateur mais ne sont pas obligatoirement séparés
 - Et donc pas de garanti de bande passante et peu d'engagement de service.

Tunnelling: établir un chemin logique sur Internet

L'interconnexion des réseaux: Le réseau de transport



- Pour une interconnexion de réseaux locaux , la LS est la solution idéale.
- A partir d'un certain nombre de site (une dizaine, moins à l'international), la solution opérateur basée sur **Frame Relay** ou **ATM** est la plus rentable
- Le dimensionnement des liaisons:
 - Le choix du débit des liaisons est important:
 - Ne pas surévaluer car cela engendre un surcoût
 sous évaluer, c'est les temps de réponse qui seront important.
- La conception d'un réseau inter-site résulte d'un compromis

Le contrat de service



- SLA: Service Level Agreement
- Qualité de service:
 - Le taux de disponibilité
 - La bande passante
 - Temps de transit
- Garantie Temps de rétablissement: GTR
- Guichet Unique

L'interconnexion des réseaux

- La démarche :
 - Identifier les types de flux des applications
 - Estimer la volumétrie à partir de statistiques ou d'hypothèses
 - Calculer le débit nécessaire.

L'interconnexion des réseaux: les types de flux



- Conversationnel: trames courtes
 - ex: connexions Telnet
- Transactionnel: trames moyennes
 - ex: serveurs Web
- Transfert de fichiers: trames longues
 - ex: FTP
- Client-serveur: dépendant de la localisation de la base de données
 - ex: requête SQL

10

L'interconnexion des réseaux: Estimer la volumétrie



- Quantifier les flux:
 - La méthode est d'estimer par application une volumétrie unitaire

Vj= Vu * U

Vj= volume journalier total
Vu= volume journalier pour un utilisateur

U= le nombre d'utilisateur

11

L'interconnexion des réseaux: Estimer la volumétrie



- Exemple d'estimation:
 - Messagerie: 10 messages/jour/utilisateur *100Ko
 - Transfert de fichiers: FTP
 - Transactionnelles sites centraux: 100 à 200 écrans de 2ko ou 4 Ko par utilisateur et par jour
 - Transactionnelles web: 20 à 50 écrans de 4 à 50 Ko par utilisateur et par jour

L'interconnexion des réseaux: Calcul du débit



Le calcul du débit dépendra de la volumétrie et des temps de réponse

3p: bande passante en Kbit/s

Vi: volume iournalier en KOctets sur le lien

- Th: coefficient permettant de calculer le trafic ramené à l'heure chargée. En général on prend 20 à 30 % du trafic journalier concentré sur 1 heure.
- Ov: l'overhead généré par les protocoles de transport. Ce coefficient est généralement
- Tu: taux maximal d'utilisation de la bande passante du lien. Ce taux est généralement fixé à 80 % de la bande passante

Le rapport 1/3600 permet de ramener la volumétrie sur une heure en secondes le rapport 8*1,024 permet de convertir les kilo-octets en kilobits (1 octet = 8 bits, 1 Ko = 1 024 octets).

13

L'interconnexion des réseaux: Calcul du débit



 Avec les valeurs standards on obtient la formule suivante:

14

L'interconnexion des réseaux: Estimer la volumétrie



- Mais il faut aussi tenir compte des temps de réponse
 - Pour certaines applications comme le client serveur CTI.
 Bp = Vo / Tps

Bp: Bande passante nécessaire

Vo: Volume moyen en Kilobits des données suite à une requête Tps: temps de réponse souhaité

• Il faut faire des simulations de temps de réponse obtenus en fonctions des débits des liens.

15

L'interconnexion des réseaux: estimer la volumétrie



Calculez le débit de la liaison spécialisée WAN avec les éléments suivants:

- La volumétrie sur la liaison est:
 - Pour le trafic messagerie: 10 messages par utilisateurs par jour de 100 Ko
- Pour le trafic transactionnel Web: 40 écrans/utilisateur/jour de 50 Ko
- Pour le trafic Client serveur: 500 Ko par utilisateur/jour.
- 100 Personnes transmettent sur la liaison WAN
- Prenez ensuite les conditions suivantes:
 - 30 % du trafic journalier est concentré sur l'heure chargée.
 - Les protocoles demandent 20% de Bande passante supplémentaire
 - Prenez une marge de +20 % sur la bande passante nécessaire

L'interconnexion des réseaux: estimer la volumétrie • Correction: Bp = U*3500Ko * 0,30 * 1,2 * 1/0,8 * 1/3600 * (8*1,024) Bp= 3,584 Kbit/s * 100 Bp= 358 Kbit/s

L'E-commerce Le commerce électronique

Introduction



- Après l'éclatement de la bulle internet les entreprises ont progressivement investi dans l'e-business pour développer leurs activités
- e-commerce correspond aux transactions marchandes de biens ou de services:
 - B2C; B2B
- Définition «Wikipédia»: Le commerce électronique ou vente en ligne, désigne l'échange de Nama et de services entre deux entités sur les réseaux informatiques, notamment internet.

a commerce électronique ne se limite pas au seul réseau Internet. Dans le cadre du commerce inter-entreprises, on utilise depuis de nombreuses amés des réseaux de typs E.D. II (Échange de données informatisées). Des transactions électroniques se réalisant également sur les réseaux téléphoniques mobiles. On parie alors de mcommerce (mobile commerce). Plus spécifiquement, en France, depuis les années 1980, le Minitel a permis le développement de transactions électroniques prémisses des services offerts à ce jeur sur Internet.

Objectifs



- Ce chapitre a pour objet de présenter:
 - Les différents types de commerce électronique
 - Les modalités techniques, juridiques et économiques des transactions du E-commerce.

Les tendances du E-commerce



- Le commerce électronique reste encore à ce jour une forme de commerce marginale:
 - Aux US le commerce électronique (B2C) représente 3.4% du commerce de détail fin 2007
 - En Europe 4,5% mais avec une grande disparité entre les pays
 - Avec la croissance d'Internet le nombre de site marchands augmente: en France fin 2007 le nombre de site marchand en France est estimé à 32000.
- Avant Internet la France a bénéficié du minitel avec une infrastructure très aboutie pour l'époque (ex la Redoute le Minitel a représenté jusqu'à 17% de son chiffre d'affaire)
- Il existe aussi d'autres système pour les entreprises comme l'EDI: En 2006, les flux des transactions EDI représentaient 13,9% des ventes en valeur des entreprises contre 2,9% pour Internet.

Le développement du **Commerce Electronique**

- Aujourd'hui les sites qui recueillent le plus d'audience sont les ventes de biens culturels, les comparateurs de prix, les sites d'enchères et les sites de tourismes
- L'horizon 3 à 5 ans:
- IOIIZOIT 3 à 3 aris.
 Démocratisation des achats électroniques sur Internet
 Développement du commerce électronique sur téléphone mobile → qui se
 transformera peu à peu en un terminal de paiement : technologie NFC
- Le commerce de proximité (livreurs de pizza, petits commerçants...)

- Le commerce de proximité (livreurs de pizza, petits commerçants...) le cybermarché
 Le commerce électronique communautaire
 Le développement du commerce de produits culturels numérique
 Substituions de l'EDI par des technologies come le ebXML et les Web Services
 L'arrivée de galeries marchandes 3D

NB: le développement du commerce électronique impacte d'autres entreprises:

- les logisticiens (La Poste, DHL...)

- éditeurs d'applications logicielles pour développer les boutiques en ligne
 les entreprises proposant des systèmes de sécurisation des paiements ou de facturation électronique - les entreprises Télécoms pour la mise en place d'une infrastructure Haut Débit et fiable

Les facteurs favorisant le commerce électronique



- L'environnement technologique:
 - Les infrastructures d'accès haut Débit
 - Le taux d'équipement informatique l'utilisation des terminaux
 - La mobilité wifi wimax
- L'environnement financier:
- Le paiement en ligne: contrat VAD
- Le micro paiement PayPal
- · L'environnement Juridique:
 - Le commerce électronique est une des formes de ventes à
 - 2000 directive Européenne sur le commerce électronique
 - 2008 la loi « Chatel » pour le développement de la concurrence au service des consommateur

Typologie du e-commerce



- Le commerce B2C (Business to Consomer)
- Vente au grand public par une entreprise depuis un site Internet;
- Le commerce B2B (Business to Business)
 - Commerce électronique entre entreprises
 - Historiquement il s'agit des solutions d'interconnexion utilisant l'EDI
- Le commerce G2C (Government to Citizen)
 - Solutions électroniques que développent un état, une administration ou collectivité territoriale afin de faciliter les démarches administratives
- Le commerce G2B (Government to Business)
 - Mises en place par les structures publiques pour gérer les démarches des entreprises avec ces institutions
- Le commerce C2C (Consumer to Consumer)
 - Correspond aux petites annonces entre particuliers.

Elaborer la stratégie de commerce électronique



- Définition du Business Model:
 - Analyse du contexte, diagnostic des ressources et compétences nécessaires
 - Formulation de la stratégie
 - Prioriser les sources de revenus
 - Sur Internet la vitesse d'exécution est cruciale
- La stratégie de commerce en ligne est avant tout une question de cohérence entre les objectifs visés, d'une part, et les ressources et compétences qui doivent être réunies, d'autres part

Choix d'un infrastructure technologique de commerce électronique

- Le commerce électronique repose sur un ensemble de d'infrastructures variées:
 - Internet
 - Réseaux dédiés au Commerce B2B(EDI)
 - Réseaux de téléphonie sans fil
 - ...

Choix d'une infrastructure de Commerce Electronique



- Fin des années 60: premiers développement des technologies EDI au US → B2B
- Internet constitue l'infrastructure du commerce électronique du Grand Public → B2C

Les technologie EDI



- Dès la fin des années 60
- Standardisation d'un langage spécifique aux échanges électronique: ANSI X12
 - Sécuriser les échanges électronique sur des infra de Télécoms RVA
 - Construit sous l'égide de l'ONU
- En Europe réflexion au début 80 et dans les années 90 définition EDIFACT
 - Définition de langage métier pour la banque, l'assurance, l'automobile, la distribution et le BTP.
 - Ex Banque ETEBAC; ODETTE-GALIA Automobile

EDI



- L'objectif de ce langage est de dématérialiser et d'automatiser les échanges d'informations entre entreprises: les bons de commandes, les factures, les ordres de virement... mais aussi douanières et administratives.
- L'automatisation abaisse les couts d'exécution et accélère les échanges.
- EDIFACT
 - Développement de langages « métiers » issus d'EDIFACT
 - BANQUE: ETEBAC
 - Industrie Automobile: ODETTE-GALIA
 - Distribution en France: EAN-GENCOM

EDI

- Au niveau de l'infrastructure physique:
 - Réseau Dédié point à point entre les entreprises
 - Sur un RVA gérés par un prestataire de service: Allegro, Atlas400, IBM, GEIS, UAFI
- Les échanges sont basés sur le protocole de messagerie X400 et le prestataire est en mesure d'horodater, de garantir l'intégrité des données et d'apporter la preuve de la transaction.
- La plupart des entreprises préfèrent conserver ce type d'infrastructure à Internet

EDI à Internet: le Web-EDI



- Désigne des solution techniques qui, par le biais d'Internet, autorisent l'accès à l'échange de messages EDI même si l'entreprise n'a pas de connexion à un BVA
- Nécessite de recourir à un prestataire de services qui met à disposition une plateforme accessible par le biais d'une connexion Internet
 - La plateforme assure la réception et la conversion des messages EDI dans différents formats
- Solution Temporaire
 - Définition d'un langage de commerce électronique sur Internet
 ebXMLconstitue le langage d'avenir du commerce électronique B2B.

Choix d'une solution technologique



- Développement interne:
- Ex Amazon Pixmania
- Les solutions Logicielles Packagées
 - Les logiciels spécifiques
 - Commerce Server de Microsoft
 - Access Commerce Websphere Commerce Enterprise d'IBM
 - Les PGI: Progiciels de gestion intégrée
 - ERP SAP R/3 avec un module dédié au Commerce électronique
 - Oracle e-business Suite.
- Les solutions open-source
 - osCommerce
 - Zen Cart
 - Les CMS comme Joomla

Le paiement en ligne



- L'enjeu majeur des transactions électroniques concerne la sécurité: méfiance des internautes d'Internet
- La fraude à la carte bancaire est néanmoins faible en France: 0,064% des montants gérés
- Pour le B2B l'essentiel des transactions électronique utilise l'EDI

Le paiement en ligne



- Les solutions sécurisées de paiement pour les transactions en ligne:
 - L'emploi d'une plateforme bancaire: contrat avec une banque
 - Prestataire de services de paiement (PSP): indépendance avec un établissement bancaire -> PayBox, Ogone
 - Facturation sur l'abonnement Internet: Internet+
 - Solution de Micropaiement: PayPal, Neosurf

Création de trafic



- Un enjeu important pour tout site marchand
- La visibilité sur la toile:
 - La diffusion de bandeaux publicitaires
 - L'envoi de courriers électroniques
 - Référencement sur les moteurs de recherche et les comparateurs de prix
 - Mise en place de partenariats
- Une fois le trafic stimulé, il faut convertir le visiteur en client:
 - Rassurer le consommateur, prix attractifs, opérations promotionnelles ...
- La fidélisation est un objectif également prioritaire des sites marchands: Qualité, newsletter, courrier,